

ATELIER SUR LA POLITIQUE HOSPITALIÈRE

# Limiter davantage la mortalité maternelle et infantile

L'amélioration des conditions de vie et de santé des populations a toujours constitué l'une des priorités des pouvoirs publics comme en témoignent les importants financements accordés au secteur de la Santé et des Affaires Sociales, les nombreuses infrastructures et équipements dont le département a été doté. De même, la politique hospitalière occupe une place importante dans le plan national de développement sanitaire et social adopté par le département de la Santé et des Affaires Sociales pour la période 1998-2002 qui a permis de consolider les acquis réalisés et de dévelop-



per les infrastructures hospitalières dans notre pays dans le but d'améliorer davantage la couverture sanitaire surtout à l'intérieur du pays.

C'est dans ce cadre qu'un atelier relatif à la validation de la politique nationale hospitalière a débuté mercredi à Nouakchott. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la politique générale de santé pour la période 2006-2015 pour limiter davantage la mortalité maternelle et infantile, conformément aux objectifs du millénaire pour le Développement.

LIRE PAGE 3

# Atelier sur la politique hospitalière

## Limiter davantage la mortalité maternelle et infantile

La politique hospitalière occupe une place importante dans le plan national de développement sanitaire et social adopté par le département de la Santé et des Affaires Sociales pour la période 1998/2002.

Ce plan qui a nécessité l'exécution d'une politique nationale hospitalière efficace a permis de consolider les acquis réalisés et de développer les infrastructures hospitalières dans notre pays dans le but d'améliorer davantage la couverture sanitaire surtout à l'intérieur du pays.

Dans ce cadre, le ministre de la Santé et des Affaires Sociales M. Mohamed Lemine Ould Selmane a présidé jeudi matin à Nouakchott le démarrage d'un atelier relatif à la validation de la politique nationale hospitalière.

Prenant la parole à cette occasion, le ministre a indiqué que l'ouverture de cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la politique générale de santé pour la période 2006/2015 élaborée sur orientation du Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya et sous la supervision du gouvernement du Premier ministre, Maître Sghair Ould M'Bareck.

Cette politique, a dit le ministre, a

pour but de limiter davantage la mortalité maternelle et infantile, conformément aux objectifs du millénaire pour le Développement.

Le ministre a ajouté que cet atelier intervient à un moment où la situation économique et sociale du pays a connu une amélioration sensible et la confiance dont nous bénéficions de la part des partenaires au développement s'est aussi renforcée permettant ainsi l'élargissement et la

réhabilitation de nos infrastructures hospitalières et leur dotation en matériel performant et en moyens humains spécialisés.

La cérémonie d'ouverture de l'atelier s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère, M. Mohamed Lemine Ould Abdi Ould Jiyid, du Dr. Isselmou Ould Khelifa, directeur de la médecine hospitalière et des représentants de l'OMS et de la coopération française.

